

L'arnaque de 1,6 million d'euros menace de couler BRM | Le Net Expert Informatique

L'arnaque de 1,6 million d'euros menace de couler BRM

Le cauchemar que vivent les 44 salariés de BRM (Bressuire) semble irréal. Victime d'une arnaque au président que l'on croit habituellement réservée aux grosses entreprises et aux magazines à sensation, ils sont pourtant menacés de chômage suite à la disparition de près de 1,6 millions d'euros des caisses de l'entreprise de fabrication de meubles.

L'escroquerie a été découverte le 1er septembre dernier par la direction. A quelques heures d'un comité d'entreprise de rentrée habituel, Jean Brossier, son PDG, a découvert que les comptes avaient été vidés de leur contenu dans l'été. « Lors de ce comité d'entreprise, la direction ne savait pas encore ce qui s'était passé », racontent les représentants du personnel. « Ils nous ont demandé de leur laisser le temps de déterminer ce qui s'était passé. Mais la situation a été officialisée deux jours plus tard, le 3 septembre, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire. »

Une arnaque à 1,6 millions d'euros

Le scénario reconstitué par la direction est classique. Entre le 21 juillet et le 14 août, un escroc a usurpé le compte mail de Jean Brossier puis contacté par téléphone l'entreprise sous le sceau de la confidentialité. Il prétendait être le représentant d'un cabinet d'expertise comptable et d'un avocat et agir dans le cadre d'une stratégie de rachat d'une entreprise par BRM. Il a ainsi obtenu plusieurs versements d'un montant total de près de 1,6 million d'euros. « Nous pensons qu'on espionnait nos comptes mails parce que cette escroquerie est survenue au moment où nous avons reçu les règlements de plusieurs grosses commandes », supposent les représentants du personnel.

« Nous demandons à ce que la chaîne des responsabilités soit clairement établie par l'enquête. Nous sommes convaincus qu'il y a plusieurs responsables et que cette situation résulte d'un défaut de contrôle ou de procédure. Nous ne voulons pas faire porter le chapeau à une seule personne. »

La direction leur a annoncé le 3 septembre dernier avoir déposé plainte auprès du procureur de la République de Niort et, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire hier, elle a annoncé son intention de déposer le bilan au tribunal de commerce de Niort. Jean Brossier, qui s'est rendu au tribunal de commerce, était d'ailleurs injoignable ce matin. Les représentants du personnel envisagent aussi de se joindre à la plainte pour escroquerie.

C'est un gâchis.

Pour l'heure, le choc et la consternation sont énormes pour les 44 salariés de l'entreprise de la zone Saint-Porchaire à Bressuire (durement touchée récemment). « Nous vivions depuis plusieurs années mais 2015 était plutôt meilleure. Nous avons des marchés et des projets », racontent les représentants du personnel. « Mais Mecaseat (maison mère belge) nous a déjà annoncé ne plus vouloir injecter de nouveaux fonds dans BRM. Il reste deux hypothèses : soit nous trouvons un repreneur soit nous sommes liquidés. On ne peut plus payer les fournisseurs. »

Certains veulent toutefois être optimistes. « Nous sommes en contact avec les élus et les représentants de l'Etat pour la suite qui doit suivre deux étapes : la nomination rapide d'un administrateur pour que l'activité puisse redémarrer puis la recherche d'une solution de reprise. » Mais ils ne se font guère d'illusions. « Nous avons un sentiment d'amertume. Nous avons tellement porté cette entreprise. C'est un gâchis. »

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique, consultant, formateur et chargé de cours.

Nos domaines de compétence :

- **Expertises et avis techniques** en concurrence déloyale, litige commercial, piratages, arnaques Internet... ;
- **Consultant** en sécurité informatique, cybercriminalité et mises en conformité et déclarations à la CNIL ;
- **Formateur et chargé de cours** en sécurité informatique, cybercriminalité et déclarations à la CNIL.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !
Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source :

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Deux-Sevres/Actualite/Faits-divers-justice-n/Contenus/Articles/2015/09/08/L-arnaque-de-1-6-million-d-euros-menace-de-couler-BRM-2456884>
Par Dominique Guinefoleau